

Pour que la réforme soit fidèle aux principes qu'elle affiche nous réclamons :

Pour permettre à tous les élèves de réussir dans les meilleures conditions possibles :

- Une nouvelle proposition de programmes car ceux proposés sont infaisables (trop difficiles et trop longs) et ont d'ailleurs tous (sauf un) été rejetés à de très larges majorités par le Conseil Supérieur de l'Éducation

Pour permettre aux élèves de faire des choix éclairés :

- Des ressources d'information nationales sur les voies d'étude, les programmes de terminale, les évaluations

Pour permettre aux élèves de faire des choix effectifs :

- Des moyens suffisants pour ouvrir un nombre suffisant de groupes et permettre aux élèves un véritable choix de combinaisons entre les spécialités

Pour maintenir le rôle du Lycée général dans la réduction des inégalités, et la formation intellectuelle et citoyenne des jeunes :

- Une véritable prise en compte de la compétence des enseignants dans la définition des programmes
- Des moyens effectifs pour accompagner les élèves dans leurs difficultés et leur parcours d'orientation

Pour maintenir le rôle capital du baccalauréat dans l'accès aux études supérieures

- Une ouverture massive de places dans les filières universitaires en tension pour éviter une sélection opaque
- Une clarification des attendus des filières post bac et une garantie de la stabilité de ces attendus dans les prochaines années

Actuellement, ces conditions sont loin d'être réunies, et c'est pour cette raison que nous demandons un moratoire sur la réforme du Lycée, voire son annulation pour réformer autrement.

Le Conseil supérieur de l'Éducation du 18 décembre 2018 s'est ouvert par un vœu de moratoire sur les réformes du lycée adopté par 49 voix pour : "Ni la structure ni les programmes présentés ce jour ne peuvent être mis en application à la rentrée 2019". Il y a eu quatre voix seulement contre ce vœu de moratoire.

Pour que la réforme soit fidèle aux principes qu'elle affiche nous réclamons :

Pour permettre à tous les élèves de réussir dans les meilleures conditions possibles :

- Une nouvelle proposition de programmes car ceux proposés sont infaisables (trop difficiles et trop longs) et ont d'ailleurs tous (sauf un) été rejetés à de très larges majorités par le Conseil Supérieur de l'Éducation

Pour permettre aux élèves de faire des choix éclairés :

- Des ressources d'information nationales sur les voies d'étude, les programmes de terminale, les évaluations

Pour permettre aux élèves de faire des choix effectifs :

- Des moyens suffisants pour ouvrir un nombre suffisant de groupes et permettre aux élèves un véritable choix de combinaisons entre les spécialités

Pour maintenir le rôle du Lycée général dans la réduction des inégalités, et la formation intellectuelle et citoyenne des jeunes :

- Une véritable prise en compte de la compétence des enseignants dans la définition des programmes
- Des moyens effectifs pour accompagner les élèves dans leurs difficultés et leur parcours d'orientation

Pour maintenir le rôle capital du baccalauréat dans l'accès aux études supérieures

- Une ouverture massive de places dans les filières universitaires en tension pour éviter une sélection opaque
- Une clarification des attendus des filières post bac et une garantie de la stabilité de ces attendus dans les prochaines années

Actuellement, ces conditions sont loin d'être réunies, et c'est pour cette raison que nous demandons un moratoire sur la réforme du Lycée, voire son annulation pour réformer autrement.

Le Conseil supérieur de l'Éducation du 18 décembre 2018 s'est ouvert par un vœu de moratoire sur les réformes du lycée adopté par 49 voix pour : "Ni la structure ni les programmes présentés ce jour ne peuvent être mis en application à la rentrée 2019". Il y a eu quatre voix seulement contre ce vœu de moratoire.